

## V Formalités de voyage

*Départ pour le Canada* : Une fois admis à une université canadienne, l'étudiant peut organiser son voyage aller-retour par l'intermédiaire d'une agence de voyage, d'une société de transport ou d'une association d'étudiants. Il doit s'assurer que ses billets lui permettront de se rendre jusqu'à la ville où est située l'université et que son billet de retour sera valable au moment où il retournera chez lui. S'il prend l'avion, il peut confier à une société de transports maritimes l'expédition de ses bagages lourds. À noter que le délai d'arrivée dans ce cas peut être de six mois ou plus.

Toutes les formalités de voyage doivent être remplies bien avant la date de départ et l'étudiant doit arriver à l'université plusieurs jours avant la date prévue pour l'inscription.

*Arrivée au Canada* : À son arrivée, l'étudiant doit avoir sur lui tous les documents nécessaires tels que son visa, ses certificats médicaux et de vaccination, sa lettre d'acceptation par l'université et environ 100 \$ en argent canadien qui lui serviront pour ses dépenses immédiates (repas, logement, transports et pourboires). Une partie de cette somme devrait être en billets de 1 \$ ou de 5 \$ et en menue monnaie (pièces de 25, 10 et 5 cents).

L'étudiant qui s'est mis en rapport avec une organisation canadienne pour être accueilli à son arrivée doit communiquer avec elle si ses projets de voyage sont modifiés. En août et septembre, le Bureau canadien de l'éducation internationale assure une permanence (Bureau d'accueil du BCEI) aux aéroports d'Halifax, de Toronto et de Vancouver. Les services de réception sont situés près des bureaux de l'immigration et sont ouverts jusqu'à minuit tous les jours, y compris le dimanche. Les représentants du BCEI y reçoivent les étudiants à leur descente d'avion et les aident à poursuivre leur voyage. Aux aéroports de Dorval et de Mirabel, le Service québécois d'accueil aux étudiants étrangers reçoit les étudiants qui comptent s'inscrire dans une université québécoise.

L'étudiant qui arrive à l'aéroport et n'y trouve personne pour l'accueillir peut se rendre en ville par autobus, limousine de l'aéroport ou taxi. Il a intérêt à se renseigner sur le moyen de transport qui, compte tenu de son lieu de destination, sera le meilleur marché. L'étudiant qui prend le bateau et désire être accueilli à son arrivée doit écrire au Bureau canadien de